



Commune de HOCHSTATT

LES FEUILLETS

SEPTEMBRE 2009 - N°41

LE MOT DU MAIRE

La rentrée est à présent derrière nous; celle-ci s'est à priori bien passée, un peu arrosée, sans problèmes majeurs, hormis la menace de pandémie grippale qui hante tous les esprits.

Sur-médiatisation ou parapluie administratif ?

Abordons le sujet avec réalisme et bon sens et avec un minimum de précautions et le respect des règles d'hygiène, nous devrions certainement échapper au cataclysme annoncé. En tout état de cause les écoles sont pourvues du matériel préconisé par les services de l'Etat.

La rentrée, c'est aussi la reprise des allers et venues pour accéder aux écoles; ce qui, faute d'un minimum de civisme de la part de certains engendre le mécontentement justifié des riverains.

La mise en place du projet « PEDIBUS » améliorerait certainement cette situation.

Une solution pour rendre la vie quotidienne plus agréable, lutter contre la pollution et payer moins de taxe carbone.

Cette action pourrait s'inscrire dans l'aménagement de nos venelles hélas encore trop souillées par des débris, des déjections animales et humaines.

Je compte sur l'implication et l'engagement d'un grand nombre afin de résorber ces problèmes.

Conformément aux décisions budgétaires et aux engagements pris, les travaux d'aménagement de la zone sportive sont en cours d'achèvement, après toutefois, quelques retards dans la réalisation.

Le démarrage du chantier du bâtiment vestiaires-douches, décalé de quelques mois, sera effectif courant octobre. La crise est aussi passée par là; en effet, la signature définitive de la cession de l'ancien

terrain de foot est acquise depuis quelques jours seulement.

Les enfouissements des réseaux électriques, du téléphone et du câble rue de Zillisheim et Grand-rue, travaux préalables nécessaires aux aménagements futurs des abords de la mairie, seront entrepris début 2010.



Les appels d'offres ayant été fructueux, l'aménagement de la rue Haenlin prolongée est planifié pour la mi-octobre.

Les associations locales ont, elles aussi, repris leurs activités. A cet égard, je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui inlassablement tout au long de l'année s'investissent au profit d'autrui et vous invite, dans la mesure du possible, à les rejoindre.

Je vous souhaite un bel automne et une bonne lecture de ces feuillets.

Le maire

Michel WILLEMANN

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 31 décembre 2009** (avec effet au 1er mars 2010) pour vous inscrire sur les listes électorales dans votre mairie. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont, quant à eux, inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

Les élections régionales françaises de 2010 doivent avoir lieu en mars 2010, et viseront au renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

FISCALITE

Vous avez reçu dernièrement les avis d'imposition pour l'année 2008. L'évolution de la fiscalité locale inquiète certaines personnes. Et lorsqu'il s'agit de comprendre sa feuille d'imposition, tout paraît souvent bien compliqué : des colonnes remplies, d'autres vides, des taux, des bases d'imposition, des sommes...

Permettez-nous, au travers de ce Feuillet, de vous rappeler que l'impôt local n'est pas l'impôt municipal. Les impôts locaux (taxes foncières du bâti et du non-bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle) sont encaissés par le Trésor Public au profit des **4 collectivités territoriales** : la Commune, le Département, la Région et la Communauté des communes, **qui fixent chacune leur taux.**

Voici une étude comparative sur les taux des deux principales taxes des 32 communes de la région mulhousienne.

TAXE D'HABITATION CLASSEMENT EN FONCTION DU TAUX

2008		2009	
SAUSHEIM	5,70%	SAUSHEIM	5,81%
ILLFURTH	7,00%	ILLFURTH	7,00%
BERRWILLER	7,60%	HOCHSTATT	7,70%
HOCHSTATT	7,63%	REININGUE	7,71%
REININGUE	7,71%	FELDKIRCH	7,78%
FELDKIRCH	7,78%	BERRWILLER	8,13%
FROENINGEN	8,06%	FROENINGEN	8,30%
UNGERSHEIM	8,67%	UNGERSHEIM	8,67%
DIDENHEIM	8,97%	DIDENHEIM	9,19%
RICHWILLER	9,27%	RICHWILLER	9,27%
ZILLISHEIM	9,38%	ZILLISHEIM	9,66%
BOLLWILLER	9,60%	MORSCHWILLER	9,76%
MORSCHWILLER	9,76%	HEIMSBRUNN	9,78%
HEIMSBRUNN	9,78%	WITTENHEIM	9,79%
WITTENHEIM	9,79%	GALFINGUE	9,91%
GALFINGUE	9,91%	BOLLWILLER	10,18%
RUELISHEIM	10,02%	RUELISHEIM	10,22%
PULVERSHEIM	10,43%	PULVERSHEIM	10,64%
HABSHEIM	10,93%	HABSHEIM	10,93%
KINGERSHEIM	11,03%	WITTELSHEIM	11,33%
WITTELSHEIM	11,33%	KINGERSHEIM	11,58%
PFASTATT	11,42%	BRUEBACH	11,63%
BRUEBACH	11,63%	PFASTATT	11,82%
ILLZACH	12,83%	ILLZACH	13,09%
LUTTERBACH	13,69%	LUTTERBACH	13,69%
STAFFELFELDEN	13,76%	STAFFELFELDEN	13,76%
ESCHENTZWILLER	13,93%	ESCHENTZWILLER	13,93%
ZIMMERSHEIM	14,03%	ZIMMERSHEIM	14,03%
BRUNSTATT	14,11%	BRUNSTATT	14,11%
RIEDISHEIM	14,65%	RIEDISHEIM	14,65%
RIXHEIM	15,20%	RIXHEIM	15,20%
MULHOUSE	18,72%	MULHOUSE	19,09%

TAXE FONCIERE BATIE CLASSEMENT EN FONCTION DU TAUX

2008		2009	
DIDENHEIM	8,13%	DIDENHEIM	8,33%
FROENINGEN	8,60%	ILLFURTH	8,60%
ILLFURTH	8,60%	FROENINGEN	8,86%
SAUSHEIM	9,20%	REININGUE	9,25%
REININGUE	9,25%	SAUSHEIM	9,38%
BERRWILLER	9,47%	BERRWILLER	10,13%
BOLLWILLER	9,64%	BOLLWILLER	10,18%
UNGERSHEIM	10,45%	UNGERSHEIM	10,45%
HOCHSTATT	11,08%	HOCHSTATT	11,19%
GALFINGUE	11,48%	GALFINGUE	11,48%
RUELISHEIM	12,51%	MORSCHWILLER	12,75%
MORSCHWILLER	12,75%	RUELISHEIM	12,76%
FELDKIRCH	12,94%	FELDKIRCH	12,94%
RICHWILLER	12,98%	RICHWILLER	12,98%
ILLZACH	13,15%	BRUEBACH	13,36%
BRUEBACH	13,36%	ILLZACH	13,41%
ESCHENTZWILLER	13,78%	ESCHENTZWILLER	13,78%
PULVERSHEIM	13,97%	PULVERSHEIM	14,25%
ZILLISHEIM	14,69%	HEIMSBRUNN	14,78%
HEIMSBRUNN	14,78%	HABSHEIM	15,03%
HABSHEIM	15,03%	ZILLISHEIM	15,13%
KINGERSHEIM	15,63%	RIXHEIM	16,12%
RIXHEIM	16,12%	KINGERSHEIM	16,41%
BRUNSTATT	16,52%	BRUNSTATT	16,52%
PFASTATT	17,22%	RIEDISHEIM	17,39%
RIEDISHEIM	17,39%	ZIMMERSHEIM	17,50%
ZIMMERSHEIM	17,50%	PFASTATT	17,82%
WITTENHEIM	17,89%	WITTENHEIM	17,89%
WITTELSHEIM	18,79%	WITTELSHEIM	18,79%
STAFFELFELDEN	20,00%	STAFFELFELDEN	20,00%
LUTTERBACH	21,42%	LUTTERBACH	21,42%
MULHOUSE	23,74%	MULHOUSE	24,21%

Hochstatt respecte le contribuable en maîtrisant sa fiscalité depuis plusieurs années tout en maintenant un niveau d'investissement important. Pour information sachez que le potentiel fiscal de notre commune est de **554,17€** ; le potentiel fiscal moyen pour une commune d'une même strate démographique est de **740,60€** !

DECORATION DE NOËL

Les illuminations font partie de l'esprit de Noël et il serait triste de les supprimer. Elles contribuent à égayer nos longues soirées d'hiver. Evitez les guirlandes électriques à ampoules qui consomment énormément, Il est possible de réduire cette consommation, avec un éclairage plus économe et plus agréable, les leds ou des diodes électroluminescentes, qui consomment 5 fois moins, et durent 10 fois plus longtemps.

Dans cet esprit, l'ensemble des décorations de Noël de la commune sont composées d'ampoules leds.

Pendant ces périodes de fêtes, il est essentiel d'émerveiller les enfants et les adultes, mais il ne suffit pas d'illuminer, on peut aussi réaliser de très belles décorations de Noël. Laissez-vous porter par ces beautés qui vous rendent votre âme d'enfant.

La commission du fleurissement se fera un grand plaisir de récompenser les plus belles décorations.



THE DANSANT

Dimanche le 11 Octobre 2009 à partir de 14 h30

La Commune de HOCHSTATT organise un thé-dansant, à la salle de Musique rue de Galfinque.

A cette occasion, une animation musicale sera gracieusement offerte par la municipalité.

Au plaisir de vous accueillir lors de cette première, nous vous exprimons nos cordiales salutations.

PRIERE DE S'INSCRIRE A LA MAIRIE AU 03.89.06.24.33

Entrée libre - consommation à la charge des participants.



TRAVAUX

Les travaux du terrain de football

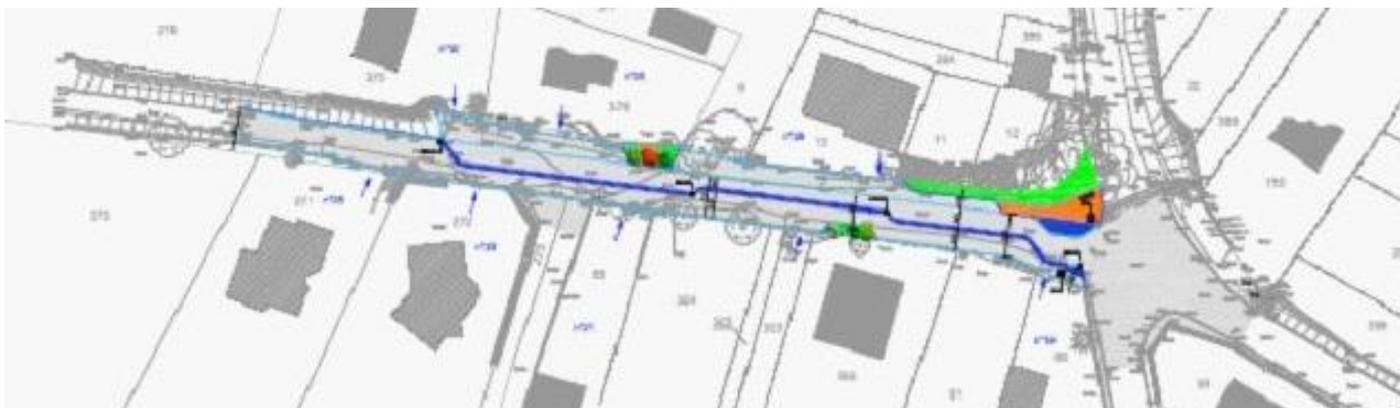
Ces travaux sont en cours d'achèvement. Le terrain, après engazonnement, sera opérationnel courant 2010.

Ecoles

Des stores extérieurs électriques ont été mis en place à l'école maternelle et bientôt à l'école élémentaire.

Rue Haenlin

Le chantier débutera en octobre pour une durée prévisible de 2 mois : décaissement complet de la chaussée puis l'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom, câble, renouvellement de la conduite d'eau potable et des branchements particuliers, installation du réseau d'éclairage public, création d'avaloirs et des fils d'eau, pose de l'enrobé final. **Coût de l'opération 218 847 €**



Les travaux à venir

- Les travaux du bâtiment vestiaires-douches débuteront fin octobre; le financement étant à présent acquis.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

3 octobre	20h00	Concert d'Automne	Société de Musique	Salle de musique
4 octobre	12h00	Repas carpes frites	Société de Musique	Salle de musique
11 octobre	14h 30	Thé dansant	Municipalité	Salle de musique
11 novembre	11h00	Cérémonie du souvenir + repas	U.N.C	Monument aux morts
14 novembre	20h00	Concert - Banquet- Bal	Société de Musique	Salle de musique
20 novembre	20h30	Théâtre	La bande à part au profit du Téléthon	Salle de musique
21 novembre	20h30	Théâtre	La bande à part au profit du Téléthon	Salle de musique
22 novembre	10h00	Concert Ste Cécile à l'église	Société de Musique et la chorale	Eglise
25 novembre	11h00	Libération 65 ^{ème} anniversaire	UNC	Place de la libération
27 novembre	10h à 20h00	Marché de Noël	AOSE	Salle Elisabeth Schyrr
28 novembre	20h30	Théâtre	La bande à part au profit du Téléthon	Salle de musique
13 décembre	15h00	Concert/Fête de Noël des musiciens	Ecole de Musique	Salle de musique

SITE INTERNET

Le site internet officiel de notre commune <http://www.hochstatt.fr> fête son premier anniversaire. Opérationnel depuis un an, il a évolué tout au long de l'année en offrant de nombreux services, des dossiers d'informations et d'actualité.

Hochstatt sur la toile

Plus de 250 000 pages ont été visualisées durant l'année et l'audience mensuelle moyenne est actuellement de 10.000 pages vues, pour 1500 visiteurs.

NOUVELLE ASSOCIATION

Dernière née des associations de Hochstatt, l'amicale des boulistes s'est fixée pour but la pratique des jeux de boules!!

Et plus particulièrement la **PETANQUE**

L'amicale a pu voir le jour grâce à la mise à disposition, par la commune, d'un splendide terrain de boule au sein du complexe sportif communal rue du moulin.

Pour le moment les joueurs se retrouvent les lundis et jeudis après-midi.

Monsieur Pierre HELL (sur le terrain) est à votre disposition pour tous renseignements.

Il est inutile de préciser que ce sport doit se pratiquer avec :

- tolérance
- bonne humeur
- et beaucoup de convivialité

À LA PORTEE DE TOUS, VENEZ NOUS REJOINDRE.



ÉCOLES

Près de 200 élèves, de la maternelle au primaire, ont fait leur rentrée le 2 septembre.

L'effectif est en hausse à l'école maternelle.

Les 202 élèves sont répartis de la manière suivante :

Ecole maternelle			École primaire		
Petite section / Moyenne section	Mme REYMANN	28 élèves	CP	Mme RUFENACHT	19 élèves
Petite section / Moyenne section	Mme SCHLIENGER	27 élèves	CE1	Mlle OLIVIER	27 élèves
Grande section	Mme MATHIOT	26 élèves	CE2 / CM1A	Mme GEYER	25 élèves
			CE2 / CM1 B	Mme FERRY / Mme GENDRIN	25 élèves
			CM1 / CM2	M. KEGLER / Mme GENDRIN	25 élèves
Total		81 élèves	Total		121 élèves